



Compétitionnez au Défi Monu-Neige qui se tiendra à Saint-Bernard!



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

HORAIRE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Règlement numéro 183 (modification à l'article 1 du règlement numéro 105 concernant l'heure des séances du conseil municipal).

Article 1 : heures des séances du Conseil Municipal

Les séances du conseil de la Municipalité de Scott ont lieu à 19 h 30 au bureau municipal situé au 1, 8^e Rue.

Grosse vidange jeudi le 26 octobre

Le ramassage des gros rebuts tels que branches d'arbres (bien attachées), matelas, électroménagers etc...

À l'exception des déchets de construction et des matières dangereuses tel que : bonbonnes de propane.

Invitation à participer au Festival Monu-Neige 2007, qui aura lieu du 19 janvier au 4 février 2007

Le but est de trouver une équipe de la Municipalité qui serait intéressée à aller compétitionner dans une nouvelle catégorie : inter paroissiale. Six paroisses environnantes sont invitées à venir y participer. Ce que les participants auront besoin lors de l'activité : avoir 25 ans et plus, une cabane pour s'abriter soit sur roue ou fixe sur place, des planches de « veneer » pour former leur monument, leurs outils ainsi que leur talent et leur bonne humeur. Le déroulement de l'activité se passera comme suit :

- Du lundi 15 janvier au jeudi 18 janvier, arrivée des cabanes sur le site.
- Vendredi 19 janvier (ou durant la semaine), placer les formes pour les monuments.

- Samedi le 20 janvier notre personnel soufflera la neige dans les formes des participants.

- Dimanche le 21 janvier début de la compétition.

Le jugement aura lieu samedi le 27 janvier au matin et la remise de prix le soir même. Le reste des activités vous sera dévoilé dans quelques mois. Pour la meilleure organisation possible, nous demandons à votre équipe de s'inscrire d'ici le 31 octobre auprès de nos responsables et une réunion sera faite auprès d'eux pour de plus amples renseignements.

Comité du Défi Monu-Neige

Nancy Breton, 889-8878
Cindy Labrecque, 475-0015

DATES À RETENIR!

OCTOBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Les bureaux municipaux sont fermés

26 octobre : ramassage des grosses vidanges



Assemblée du Conseil municipal



Cueillette des ordures ménagères



Cueillette sélective recyclage



Ouverture de la bibliothèque 19 h à 20 h 30

À LIRE CE MOIS-CI

- Compétitionnez au Défi Monu-Neige
- Horaire du bureau municipal et des séances du conseil municipal
- Votre conseil en bref...
- Biblio-nouvelles
- V inactive de Scott
- Informations générales concernant l'affichage pour un règlement d'emprunt
- Parentre nous
- Prêts à la construction
- Règlement numéro 143 : numérotation des portes
- Tél-Écoute du littoral
- Cas de rage du raton laveur
- Véloroute de la Chaudière
- Rappel
- Cercle des Fermières de Scott

VOTRE CONSEIL... EN BREF

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Ajournement du 9 août 2006

- 1- Règlement d'emprunt numéro 190 modifiant le règlement numéro 171 décrétant un emprunt de 120 000,00 \$ dollars et une dépense n'excédant pas 120 000,00 \$ dollars pour l'achat d'un véhicule pour les mesures d'urgences.
- 2- Dérogation refusée pour le 1460, route Kennedy ayant la possibilité de construire un bâtiment secondaire conforme au règlement, selon la recommandation du Comité d'Urbanisme.
- 3- Il a été résolu unanimement que la Municipalité de Scott demande à la Ministre des Affaires Municipales et des Régions et à la ministre des Finances de créer une exemption totale d'impôt sans condition pour les personnes qui occupent une fonction d'élu municipal et cette exemption devrait être le traitement versé par la Municipalité en rémunération jusqu'à un maximum de 15 000,00 \$ dollars.
- 4- Il est résolu unanimement que la Municipalité de Scott appuie la M.R.C. Nouvelle-Beauce afin de demander au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs de réglementer la fabrication des engrais de façon à introduire des engrais organiques, ce qui permettrait aux usagers d'utiliser en tout ou en partie, des engrais organiques ; sauf aux endroits interdits par une réglementation municipale ou d'un gouvernement supérieur, ceci afin de favoriser le traitement des lisiers, d'offrir un marché aux produits transformés et de valoriser les lisiers de porcs.
- 5- Acceptation du plan de la structure de la chaussée, coupe type de tranchée (1 conduite) pour les travaux d'égoût domestique ou d'aqueduc.
- 6- Demande à Telus. La Municipalité demande l'appui à la M.R.C. Nouvelle-Beauce et aux municipalités avoisinantes afin d'abolir les frais d'interurbains pour la région de Lévis. Des documents seront préparés afin de signer une pétition et de les distribuer par la suite, dans différents commerces ainsi qu'au bureau municipal. La récupération de tous les documents s'effectuera le 15 octobre 2006 et nous ferons parvenir toutes les résolutions d'appuis ainsi que la pétition à la Compagnie Telus.

Séance spéciale du 30 août 2006

- 1- Le règlement numéro 190 est approuvé considérant qu'aucune personne ne s'est présentée à la journée d'enregistrement tenue le 30 août 2006 au bureau municipal. Règlement modifiant le règlement numéro 171 décrétant un emprunt de 120 000,00 \$ et une dépense n'excédant pas 120 000,00 \$ pour l'achat d'un véhicule pour les mesures d'urgences.
- 2- Il a été résolu unanimement d'accorder au propriétaire situé au 32, avenue des Îles le droit de passage afin de passer un tuyau émissaire pour son installation septique sous l'avenue des Îles sur une distance d'approximative de 144 pieds mais à certaines conditions qu'il lui faudra respecter.
- 3- Il a été résolu unanimement que le conseil mandate le Ministre des finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal pour et au nom de la Municipalité.
- 4- Et résolu unanimement qu'à défaut d'acquitter le solde de la dette due à la Municipalité, incluant les intérêts à courir, (au plus tard le 1^{er} septembre), la Municipalité de Scott est en droit d'entreprendre les procédures qui s'imposent pour recouvrer ces sommes et les frais qui seront encourus et ce, sans autre avis ni délai. La Municipalité de Scott mandate la Firme d'avocats Tremblay, Bois, Mignault, Lemay à prendre les procédures nécessaires.
- 5- Avis de motion est par les présentes donné qu'une modification sera présentée lors de la prochaine assemblée afin de modifier les règlements 154 et 52 portant sur le règlement de promoteur en y indiquant que l'asphaltage est au frais du promoteur.

Séance régulière du 11 septembre 2006

- 1- La demande de dérogation du propriétaire situé au 2316, route Carrier est acceptée considérant que le bâtiment était déjà existant. Demande afin de régulariser l'emplacement d'un garage construit en 1996. Une dérogation de 28 pces était donc nécessaire.
- 2- Nomination de Frédéric Therrien (Rétroactif au 18 mai 2003) et de Pierre-Alexandre Vallières en date du 11 septembre 2006 à titre de pompiers volontaires pour la Municipalité de Scott.
- 3- Le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés dans la route Carrier et la rue Drouin pour un montant subventionné de 10 000 \$ du Ministère des Transports.

B I B L I O NOUVELLES

Reprise de l'horaire régulier :

Lundi de 19 h à 20 h 30

Jeudi de 19 h à 20 h 30

Nous avons toujours un bon choix de lecture tant chez les adultes que chez les enfants. Nous avons besoin de bénévoles. Si vous aviez un 2 heures par mois de disponible, cela nous aiderait beaucoup. C'est grâce à nos bénévoles que nous pouvons profiter de notre bibliothèque. Prochaine rotation de livres : fin octobre. Avis aux retardataires : vérifiez la date de retour de vos livres pour ne pas avoir à payer une amende.

Bonne lecture, le comité de la Bibliothèque

VIACTIVE DE SCOTT

Reprise des activités de Viactive mercredi le 4 octobre à 13 h 30 à la salle St-Maxime. Les activités ont toujours lieu le mercredi après-midi jusqu'à la fin avril. Bienvenue à tous et à toutes qui voulez vous maintenir en forme et en santé. Ces activités consistent en des routines d'exercices physiques légers, des capsules d'informations sur la santé, sur les changements de notre corps en vieillissant, sur l'alimentation ect... Cela nous permet aussi de rencontrer d'autres personnes et d'avoir du plaisir ensemble et *c'est gratuit*. Nous serons heureuses de vous accueillir pour une nouvelle saison. Si vous voulez plus d'informations, appelez :

Monique, 387-5569 • Rose, 387-7713

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'AFFICHAGE POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Pour les municipalités régies par le Code municipal du Québec, la publication de l'avis se fait en affichant une copie de cet avis sur le territoire de la municipalité, à deux endroits différents fixés de temps à autre par résolution.

À défaut d'endroits fixés par le conseil, l'avis public doit être affiché sur la porte principale d'au moins un bâtiment destiné au culte public, ou près de cette porte, s'il y a un tel bâtiment, et à un autre endroit public sur le territoire de cette municipalité.

Dans l'un comme dans l'autre cas, s'il y a sur le territoire de la municipalité une église catholique, cet avis devra être sur ou près de la porte principale de cette église (article 431 du Code municipal du Québec).

La Municipalité de Scott est régie par le Code municipal du Québec.

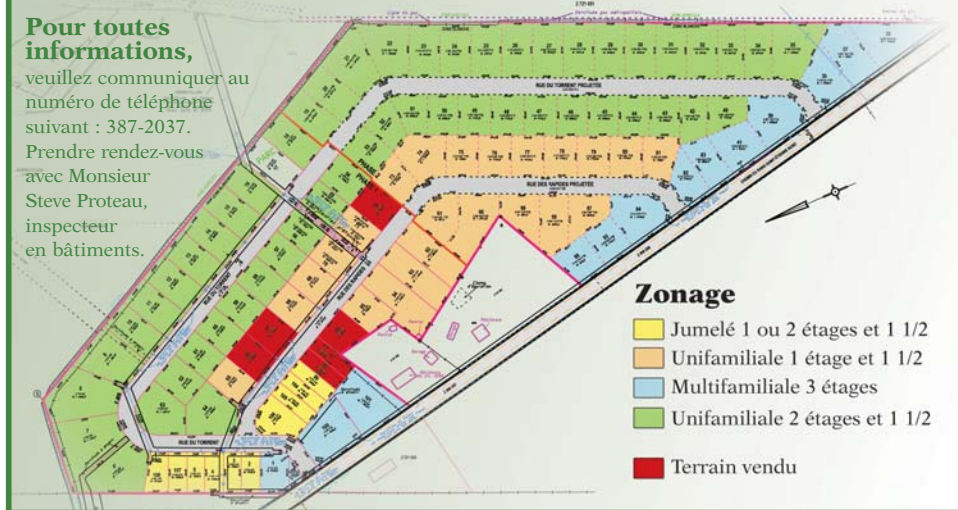
**La pétition concernant Télus
pour abolir les frais d'interurbains**
est disponible au bureau de la Municipalité et dans quelques
commerces de la Municipalité.

PARENTRE NOUS

L'activité qui devait avoir lieu le 2 octobre est annulée pour cause de maladie.

Prêts à la construction!

Pour toutes informations, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant : 387-2037. Prendre rendez-vous avec Monsieur Steve Proteau, inspecteur en bâtiments.



RÈGLEMENT NUMÉRO 143 Numérotation des portes

Plusieurs rappels aux propriétaires concernés ainsi que par le biais de notre journal l'Info-Scott en vous mentionnant qu'il est obligatoire d'installer et d'afficher sur le bâtiment principal, à un endroit visible et facilement lisible de la voie de communication, votre numéro de porte, autant pour les services policiers, ambulanciers etc...

Nous vous accordons 10 jours afin de faire l'installation sinon la Municipalité s'en chargera et tous les frais seront facturés au propriétaire.



Besoin de vous confier en toute confidentialité?

Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous
7 jours / 7

Lundi au vendredi de 18h à 4 h du matin
Les samedis et dimanches de midi à 4 h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT
387-3393

APPELEZ...on vous écoute



Les usagers de la Véloroute seront plus en sécurité cette année grâce à la nouvelle collaboration d'un patrouilleur ambulancier paramédic de Cambi, M. Pascal Jacques et d'un policier de la Sûreté municipale de Ville de Sainte-Marie, M. Tommy Bolduc, qui se joint à notre équipe déjà en place de 16 patrouilleurs bénévoles ainsi que d'un patrouilleur étudiant pour la saison estivale.

Activités autorisées : Bicyclette, marche, patin à roues alignées, jogging, fauteuil roulant.

Circulation : Pour tous, la circulation se fait du côté droit de la piste. La voie de gauche est réservée au dépassement. Les patineurs à roues alignées et les cyclistes doivent circuler à la file. Tout arrêt doit se faire en dehors de la piste. La vitesse maximale est de 30 km/h.

Soyez prudents et bonne randonnée!

Johanne Côté, coordonnatrice
Tél. : 386-2599
www.veloroutedelachaudiere.com

RAPPEL

Afin de mieux planifier nos travaux de raccordement d'aqueduc, d'égoût, de pluvial ou de fermeture de fossés.

Vous devez obligatoirement (au moins 2 jours à l'avance) communiquer avec notre inspecteur municipal, Monsieur Ghislain Jacques au numéro de téléphone suivant : 387-2037. Vous devez recevoir l'autorisation de notre inspecteur et il doit être présent lors des travaux. Merci de votre entière collaboration.

Cercle des Fermières de Scott

Mardi le 10 octobre 2006

Porte ouverte

Activité : Défilé de mode, Mme Pierrette Vachon

Comptoir libre

Activité :

O.L.O. Vente de produits maison

Pensée : « C'est dans l'action que j'apprends »

Concours « Services en ligne aux assurés »

Courez la chance de gagner votre prime annuelle (jusqu'à concurrence de 750 \$, taxe incluse) en inscrivant vos contrats d'assurance à notre service d'assurance en ligne **avant le 31 décembre 2006!**

Consultez et gérez votre dossier d'assurance auto et habitation par Internet directement dans Accès.D.

Utilisez le service d'assurances en ligne de Desjardins Assurances générales pour :

- Comparer les primes de deux modèles lorsque vous planifiez l'achat d'un nouveau véhicule;
- Nous aviser d'un changement d'adresse ou modifier vos modalités de paiement au moment qui vous convient;
- Signaler un sinistre.



Desjardins
Caisse populaire
du Nord de la Beauce

Pour nous joindre, composez le 418 882-5678 pour Saint-Isidore, le 418 387-5804 pour Scott ou encore, sans frais le 1 866 982-5678

Visitez le site de Desjardins au
www.desjardins.com.

Solutions Informatiques G[@]
Informatique • Réseaux • Affaires

Solutions Téléphoniques G[@]
Téléphonie IP et cellulaire • Câblage réseau • Internet

440, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie G6E 1M1
Tél. : 386-3757 • Téléc. : 386-3759 • info@infoga.net • www.infoga.net

dynamiques
impression, communication, multimédia

*Votre allié recherché
pour le développement de
vos affaires*

450, 2^e Avenue, Parc Industriel, Sainte-Marie, Beauce (Québec) G6E 1B6
Tél. : 418.387.6969 | Téléc. : 418.387.5223
Sans frais : 1.877.387.6969 | www.dynamiques.com

BEAUCHE WEEK-END • L'OPPORTUNISTE
ALMANACHS RÉGIONAUX DES SERVICES • CONCERTO

**Tremblay
Cossette**
Gaudreau & ass.

Me Marie-Claude Lacroix
Notaire
Conseillère juridique

418 651-2420
Téléc. : 418 651-4381

NOTAIRES • CONSEILLERS JURIDIQUES
NOTAIRES • LEGAL COUNSEL

PLACE DE LA CITÉ, Tour Cominar, 11^e étage, bureau 1150
2640, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 5C2

 Tél. : 418 387-4210

Construction Sylvain Lecours

Entrepreneur général et spécialisé
Construction et rénovation résidentielle et commerciale

23, rue Giguère, Scott (Québec) G0S 3G0 # F.B.Q. 8253-2953-20
Membre de l'A.P.C.H.Q. 

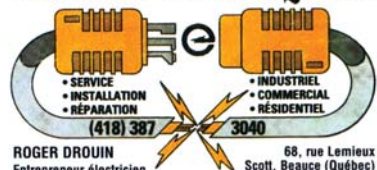
Francis Veilleux
propriétaire

**BOUCHERIE
VEILLEUX**

IGA extra

1000, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie, Québec G6E 1M2
Téléphone : (418) 386-5744, poste 231
Télécopieur : (418) 386-5426

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.



• SERVICE
• INSTALLATION
• RÉPARATION

(418) 387-3040

• INDUSTRIEL
• COMMERCIAL
• RÉSIDENTIEL

ROGER DROUIN
Entrepreneur électricien

68, rue Lemieux
Scott, Beauce (Québec)
G0S 3G0

Savoie & Roy
CLINIQUES DENTAIRES



Dre. Mireille Savoie Dr. Stéphane Roy

Saint-Victor : 346, Principale, C.P. 280 (Québec) G0M 2B0 • 588-1122
Saint-Etienne : 975 B, route Langeux (Québec) G6J 1T5 • 836-4122
Breakeyville : 36, du Puitsseau, #200 (Québec) G0S 1J2 • 832-1950

Emile Bilodeau & Fils inc.
Matériaux de construction

Portes et fenêtres
tapis, prélat
céramique

Télécopieur : (418) 475-4429

Saint-Bernard, Beauce-Nord QC G0S 2G0 Téléphone : 418 475-6655-56-57

**LES CONSTRUCTIONS
FOUW**

Entrepreneur général
en excavation

387-6270

Gaetan Turcotte

500, 1^{re} Avenue, Parc Industriel
Sainte-Marie, Beauce G6E 1B5
Télé. : 418 387-3988

**Brûlerie
Cafétier**

Marco Laliberté
Co-propriétaire

1088, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie de Beauce
G6E 1M6

Tél. & fax : (418) 387-5490
cafetier@globetrotter.net

Cet espace est pour vous

387-2037

400\$/année

Cet espace est pour vous

387-2037

400\$/année

PISCINES STE-MARIE Inc.

SPAS & PATIOS

1048, boul. Vachon Sud
Sainte-Marie G6E 2S5

Tél. : 418 387-4670
Téléc. : 418 387-8970

Résidence pour personnes âgées
Les Jardins d'Autrefois 200 | enr.

Ambiance familiale • Manon Ayotte, prop.

1754, route Kennedy, Scott
Tél. : (418) 386-2825

Cet espace est pour vous

387-2037

400\$/année

**Restaurant
Le Victorien**

Livraison gratuite
à Scott

418 387-3340

Arpenteurs-Geomètres
Boulduc, Poulin & Associés, s.e.n.c.

Michel Boulduc, a.-g. • Robert Mathieu, a.-g.
François Lehouillier, a.-g.

564, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie
418 387-5004

Cet espace est pour vous

387-2037

250\$/année

de rabais avec tout achat
de 10 \$ et plus
(sauf médicaments)

brunet

JOSÉE ROY, PHARMACIENNE

1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h

1798, Kennedy
SCOTT (Québec) G0S 3G0
cvrscott@globetrotter.net

Tél. : 418 387-2323
Téléc. : 418 387-2695



COUVOIR SCOTT LTÉE

PORTES & FENÊTRES

EBI-TECH
MANUFACTURIER

Steeve Marcoux
Représentant secteur Beauce
et rive-sud de Québec

Cellulaire : 418 389-6862
Télécopieur : 418 387-7329

 **ALEXANDRE
CÔTÉ LTÉE**

«Remanufacturier de bois de sciage et mise en marché»

16, 2^e Rue, Scott-Jonction (Qc) G0S 3G0
Téléphone : 418 387-2354 Télécopieur : 418 387-5402

RENAULD
TAILLES D'ARBRES

TAILLES D'ARBUSTES ET DE HAIES
ÉLAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES
SERVICE DE MACELLE ET DE
CHIPPEUR DISPONIBLE
DÉNEIGEMENT

Renauld Vachon enr.
Tél. : 418 387-8376 • Cell. : 386-7457

90, rue du Lac, Scott
G0S 3G0

DÉPANNEUR BROCHU
Scott 387-2102

BRUNO DROUIN AUTO INC.
Scott 387-3093

ÉPICERIE • BOUCHERIE

Venez goûter
à nos nouveautés!

Myriam

387-8993
387-2075

1109, route Kennedy, Scott

**SYLVAIN PARENT-GOBEIL
AVOCATS**

DEPUIS 1970

225, DU COLLÈGE, SAINTE-MARIE TÉL. : 418 387-2727

**Merci à nos généreux
commanditaires.
Encouragez-les!**

 **Clément Marcoux, Prop.**

Tél. : 418 387-6286
Téléc. : 418 387-6582

1514, Kennedy Nord
Scott (Québec) G0S 3G0

FABRICATION CLEMENT Inc.
Spécialiste tircoir - Meuble sur mesure

**LES ENTREPRISES
CLAUDE BOUTIN**
(1998) inc.

418 387-9041

- Désengagement de tuyaux, canalisation, drains agricoles, ...gelés ou obstrués
- Nettoyage de champs d'épuration, de puits de surface, artésien, de grilles de rue et de stationnement
- Transport d'eau et remplissage de piscine • Service de pompage industriel, commercial, municipal et agricole de haute capacité • Hydro-excavation